

Résumé d'évaluation

Subvention de 1,5 million d'euros pour le financement du Projet d'Appui au Réseau International de Formation Agricole et Rurale (Réseau FAR) — Projet PARFAR

Pays : Multi Pays

Secteur : DDD/ARB-EDU

Évaluateur : Cécile Béruit — TERO

Date de l'évaluation : Octobre 2021

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : FPP — CZZ 1933

Montants : 1,5 M€

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention de financement :

CZZ 1933 : 18/12/2015

Date d'achèvement :

DLVF : 30 juin 2020, puis 31 mars 2021

DAT : 31/12/2021

Durée : 42 mois

Contexte

Le secteur de la formation post-primaire agricole et rurale est généralement le parent pauvre des politiques publiques et des projets de développement en Afrique sub-saharienne. Les dispositifs de formation souffrent bien souvent d'infrastructures vétustes et mal adaptées, mais aussi de cursus basés sur une agronomie théorique et, en général, peu articulés avec l'environnement professionnel et les territoires dans lesquels les centres sont implantés.

Or, les défis à relever par les territoires ruraux d'Afrique en matière de formation et d'insertion professionnelle dans les 30 années à venir sont énormes, en conséquence de la multiplication du nombre de jeunes dans la tranche 15-24 ans (entre x2 et x3 d'ici 2050).

Le Réseau International pour la Formation Agricole et Rurale (Réseau FAR), constitué en 2009, rassemble des acteurs institutionnels et de la société civile mobilisés pour impulser, dans les pays, les processus de rénovation des dispositifs de formation agricole permettant de contribuer à relever les défis précités.

Intervenants et mode opératoire

L'autorité contractante : Montpellier SupAgro (MSA)

Le bénéficiaire : Réseau FAR



Objectifs

Consolider les acquis du Réseau FAR et son rôle dans la rénovation des dispositifs nationaux de formation agricole et rurale des jeunes face aux enjeux démographiques et d'emploi en Afrique.

Trois **objectifs spécifiques** sont visés :

- OS1 : Appuyer les pays du réseau FAR dans la formulation de stratégies nationales et de préparation de programmes de rénovation de la FAR.
- OS2 : Structurer le réseau FAR pour qu'il réponde aux attentes dans les pays.
- OS3 : Améliorer les capacités de pilotage et de partenariat de l'association du réseau FAR (ARFAR).

Réalisations attendues

1. La structuration d'un réseau d'acteurs engagés dans la rénovation des dispositifs de FAR ;
2. Le développement et la mutualisation d'outils opérationnels et utiles à la réflexion et à la mise en œuvre d'actions en faveur de la rénovation de la FAR dans les pays concernés ;
3. La diffusion et l'accessibilité de ces outils via le site internet du réseau FAR (www.reseau-far.com) ;
4. L'appui à la conduite de diagnostics sectoriels et de construction de plaidoyer pour l'intégration de la FAR dans les politiques agricoles ainsi qu'à la formulation de nouveaux projets/programmes de développement.

Appréciation de la performance

Pertinence

Les différents accompagnements apportés par l'association Réseau internationale FAR sont parfaitement pertinents au regard des besoins de formation agricole et rurale des pays membres et des priorités de développement des productions agricoles et d'élevage.

Les objectifs du projet répondent clairement au besoin de rénovation de la FAR, au besoin de structuration et renforcement des plateformes nationales, du réseau international. Un besoin de production de connaissances dans les pays membres (diagnostic FAR), d'identification d'actions et de capitalisation de méthodologies est également prioritaire. Enfin, le renforcement des compétences au Sud en expertise FAR est attendu.

Efficacité

Sur la production de connaissance

De nombreuses études ont été produites, la plupart sont disponibles sur le site web de la FAR et certaines ont été valorisées avec la réalisation d'ateliers, de fiches méthodologiques et d'une vidéo pédagogique.

Sur le renforcement de l'expertise locale

Des experts des pays membres ont été associés aux études pays au démarrage avec des experts internationaux puis, pendant la période Covid 19, seuls, avec un accompagnement du secrétariat exécutif de la FAR. Cependant, le réseau d'experts manque de formalisation.

Le Master international de formation agricole et rurale (MIFAR) en cours de construction (démarrage prévu pour septembre 2022), permettra également le développement de nouvelles compétences en ingénierie de la FAR.

Sur la structuration des plates-formes nationales et la production de Stratégies nationales de formation agricole et rurale (SNFAR).

7 pays se sont structurés en plateformes nationales avec un statut juridique associatif, mais ils sont fragiles et encore peu opérationnels. Elles ont défini des orientations stratégiques avec des plans opérationnels, mais trop souvent peu réalistes et sans moyens pour les mettre en œuvre.

Sur la structuration du réseau

La structure associative fonctionne avec un bureau de bénévoles basés dans trois pays membres, l'AG et le Bureau actent les planifications et sont régulièrement mobilisés pour donner leur avis et orienter les activités menées par le Secrétariat exécutif (SEC). Les assemblées générales ont lieu chaque année et identifient les futurs axes de travail.

Sur les partenariats

En fin de projet, de nouvelles institutions ont été approchées pour le développement de partenariats techniques.

Efficiences

Le SEC du réseau s'est étoffé avec de nouvelles compétences, il a montré une forte capacité de gestion administrative et peut devenir plus autonome vis-à-vis de MSA et ainsi gérer de nouveaux financements.

Le budget a été entièrement consommé. La durée du projet a été prolongée de 6 mois, mais peut s'expliquer du fait de la pandémie qui a fortement limité les déplacements depuis mars 2019.

Dispositif de suivi

Le projet a permis au réseau international d'acquérir de nouvelles compétences en gestion de projet, en gestion administrative. Néanmoins les outils de programmation et de suivi ont manqué de précisions (pas d'indicateurs quantitatifs), mais se sont améliorés en fin de projet.

Impact

Les études réalisées ont été diffusées et synthétisées, la réalisation d'ateliers a permis une bonne appropriation par les représentants pays, experts nationaux et internationaux. Les validations des SNFAR ont permis certaines incidences sur des politiques nationales, les études de capitalisation ont également introduit des outils pour la rénovation de la FAR dans les pays membres. Enfin les projets en place dans certains pays ont travaillé sur des rénovations de programmes de formation de jeunes s'appuyant sur les connaissances construites par le Réseau FAR.

Le genre, comme axe transversal, a peu été pris en compte, peu de femmes sont recensées parmi les experts ayant mené des missions, elles sont également minoritaires dans les postes de direction, représentation, et d'animations du réseau FAR.

Viabilité/durabilité

Du fait d'une plus grande capacité de gestion, le réseau international a acquis une plus grande autonomie, lui permettant de rechercher au cours des prochaines années de nouveaux partenaires techniques et financiers. Quant aux plateformes nationales, elles sont encore peu viables et doivent mieux se structurer et rechercher des appuis pour la mise en place de secrétariats nationaux.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

La valeur ajoutée de l'AFD réside principalement dans sa contribution au financement structurant de l'association FAR depuis dix ans ainsi qu'à un accompagnement technique de l'équipe du SEC.

Ce financement a également permis de mobiliser de l'expertise pour des études diagnostiques de la FAR et des identifications de futurs programmes en FAR et ainsi renforcer l'expertise de certains membres. Le projet n'a par contre peu pu travailler en pratique sur l'offre de formation pour les jeunes.

Conclusions et enseignements

Le partenariat qui s'est noué entre l'AFD et l'Association de réseau international FAR (ARFAR) est mutuellement bénéfique. L'AFD offre des ressources financières qui permettent à l'ARFAR de se structurer, de développer des expertises nationales au Sud tout en produisant des connaissances sur la FAR.

Des questions se posent néanmoins sur l'incidence des SNFAR dans les politiques nationales et la réussite des plaidoyers dans les pays en vue d'une inclusion de la FAR dans les politiques nationales. Le projet n'a également pas permis en pratique de travailler sur l'offre de formation pour les jeunes.

Le réseau s'est davantage structuré en France avec, une équipe renforcée, davantage de compétences, une autonomie administrative. Qu'en est-il des plateformes nationales, de leurs compétences, de leurs capacités d'actions et de plaidoyers ? Au cours des prochaines années, il importera de veiller à ce que le secrétariat basé en France n'occulte pas les plates-formes nationales et qu'il puisse les accompagner non seulement en appui méthodologique, mais également en moyens financiers.